

le principe de non retroactivité des lois.

Par **lilasy**, le **25/10/2005** à **21:22**

bonjour!

j'ai eu une dissertation a faire tout recement, et le sujet est "le principe de non retroactivité des lois"

j'ai pensé a un plan mais je ne sais pas s'il est correct; puis en le retournant de tous les coté je ne sais pas trop quoi mettre dedans.

le chargé de td a pourtant dit qu'il a l'air pas mal mais que maintenant il faut faire la dissertation ?

voici mon plan et si vous aviez d'autres propositions ou quelque chose pour completer mon plan ce serait sympa!)))

I) un principe a valeur fondamentale

II) un principe a valeur variable

(oui je sais c'est un peu bateau peut etre mais bon, j'ai pas trouvé mieux...!)

merci beaucoup!!!

Par **jeeecy**, le **25/10/2005** à **21:24**

tu as fait un plan sans problematique et sans idees?

Bravo

Par **lilasy**, le **25/10/2005** à **21:27**

oops si si des petites idées me sont venues, puis la problematique m'a semblé evidente vu que la formulation du sujet est facile a comprendre.. oops

j'ai pensé a "qu'est ce que le principe de non retroactivité des lois?"

(je trouve d'ailleurs que le plan repond a cette question...)

ainsi dans la premiere partie j'ai pensé a l'article 8 de la DDHC et a un article du code penal

de 1810(je ne sais plus le quel malheureusement...)

puis dans la deuxième partie j'ai pensé à l'applicabilité de la rétroactivité dans certains cas, j'ai pensé au débat sur le bracelet qui est d'actualité.

Par **fabcutitus1**, le **30/10/2005** à **20:34**

À mon avis, il faudrait que tu parles dans l'introduction de l'origine du principe (et d'autres choses), en 1ère partie : Sens du principe, 2ème partie : valeur. Mais il faut que ton plan évoque plus de choses que la valeur du principe.

Et il faudrait aussi que tu parles des limites des principes.

Par **Cynthia**, le **30/10/2005** à **21:02**

dans tes titres il ne faut pas mettre des notions basiques mais **DES CONCEPTS**

C'est beaucoup plus explicite et cela permet de rendre le sujet plus compréhensible

Par **lilasy**, le **07/11/2005** à **16:06**

:))

merci à tous pour les propositions d'aide..ça m'a un peu dirigé Image not found or type unknown